Projet boutique

Réunion du 31mai 2017

Présent :Jacqueline Fleuret, Hélène Comito, Nelly Viennot, Anne Girard, Marix Jumel, Imane Bentoumi, Daniel Stoyanov, Rejane Abdo, Elsa Perigault, Sophie Desboves, Virginie Poulard, Myriam Soumah

Angélique Dupont

Un point a été fait des différentes rencontres avec Agrocité et l’OPHLM pour l’implantation de la boutique.

Pour rappel :
**Agro-cité** est tout à fait d’accord pour nous accueillir, mais le délai n’est pas très clair, sans doute plusieurs mois entre les 5 mois du permis de construire (déposé en avril), la reconstruction (au minimum 2 mois) sans compter les questions de financement pas encore résolues. L’espace serait d’environ 27 m2.

Du coup il serait peut être judicieux de commencer ailleurs si c’est possible et de rallier Agro-cité quand le lieu sera déjà vraiment opérationnel.

**L’OPHLM** nous propose un local au 39 rue Victor Hugo de 165 m2 sur 2 étages 3 salles à chaque étage, évier et WC. Le prix du loyer est à négocier, il peut dépendre en partie du sérieux du dossier que nous allons présenter et de la qualification ANRU du quartier des Agnettes (ce classement Il nous serait possible d’avoir le local en septembre ce qui nous impose d’accélérer la construction de l’association.

Discussion autour d’un budget minimum nécessaire et du type de produits que nous souhaitons voir dans cette boutique.

Un sondage sera envoyé aux adhérents des amaps de Gennevilliers et aux personnes potentiellement intéressées afin de mieux cerner les besoins et attentes des Consomm’acteurs.

Nous appuyant sur l’expérience du magasin de Saint-Denis, nous pensons qu’avec une adhésion de départ de 20 euros ainsi qu’une avance sur les achats à venir peut nous permettre de démarrer rapidement avec des produits de base.

Pas de produits frais dans un premier temps, sauf sur commande et venues des producteurs eux-mêmes.

Réflexion sur le fonctionnement paiement : échange d’argent dans la boutique ? Pré-payement sur internet ? Pré-payement auprès de l’équipe de trésorier de la boutique ?

Voir ce qui correspond le mieux aux futurs usagers de la boutique.

Les statuts potentiels ont été étudiés.

Un projet de règlement intérieur est en cours d’élaboration.

Un premier tour de table permet de voir qui souhaite s’investir au CA de l’association et y prendre des responsabilités.

Proposition d’avoir des responsabilités en binôme (présidence, trésorerie, secrétariat) et des commissions pour gérer le fonctionnement et permettre qu’il ne repose pas sur un seul petit petit noyau : commission achat, commission trésorerie, commission communication etc etc.

Chacun continue de se renseigner de son côté en prenant exemple sur des projets similaires.

La prochaine réunion : mercredi 28 juin à 19heures au Club Agir des Agnettes permettra de travailler sur les premiers retours du sondage.

Nous devons également travailler sur les objectifs de la boutique et le type de produits que nous souhaitons vendre (quels critères ? ).